

**ARCHIDIOCESE DE BUJUMBURA
SECRETARIAT DE L'ARCHEVECHE**

**INSTRUCTION DE L'ARCHEVEQUE DE BUJUMBURA, POUR LE TROISIEME
DIMANCHE DU CAREME EN VUE DE LA SEMAINE DU CAREME DE PARTAGE 2024**

« Ne nous laissons pas de faire le bien » (Gal 6, 9)

Chers frères et sœurs : prêtres, consacrés et fidèles laïcs, famille de Dieu rassemblée,

1. La paix du Seigneur soit avec vous !

Comme nous venons de l'entendre dans la première lecture, la Parole de Dieu nous rappelle les commandements que Dieu a donnés à son peuple sur le Mont Sinaï. Au moment où nous sommes à mi-chemin de ce temps de Carême, cette Parole de Dieu revient sur ces commandements, car ils ont été donnés par Dieu pour nous aider à nous convertir, à quitter le chemin du mal afin d'être en communion avec Dieu et ainsi pouvoir vivre en paix avec les autres, comme cela convient aux enfants qui vivent en sachant qu'ils ont un même Père.

2. Cependant, pour que ces commandements nous aident effectivement à revenir au Seigneur, à nous réconcilier avec Lui et pour que nous ne les prenions pas comme de simples interdictions, il nous faut méditer régulièrement sur le bien-fondé qui a poussé le Seigneur à les édicter. C'est de cette manière que nous savons comment les accueillir et les mettre en pratique. Dans la première lecture, il est dit: *« Dieu prononça toutes ces paroles, et dit : « Je suis Yahvé, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi » (Ex 20, 1-3).* Ainsi, Dieu a d'abord rappelé au peuple sa libération et c'est seulement après qu'il lui a donné ses commandements.

3. Le fait que Dieu donne ses commandements à son peuple après l'avoir délivré de la servitude de Pharaon veut nous faire comprendre que ceux-ci sont comme un don fait au peuple pour l'aider à demeurer dans la liberté des fils de Dieu et ne plus retomber dans la servitude. Et la première des servitudes dont le peuple de Dieu fut libéré était celle de l'idolâtrie. En effet, l'idolâtrie contraignait le peuple à vivre constamment dans la peur, dans la mesure où l'on ne pouvait jamais être sûr d'avoir satisfait aux caprices de toutes les divinités. Bien plus, le fait d'adorer des divinités différentes où chacun cherchait à se confier à celle qui serait plus puissante que les autres pour s'attirer le bonheur et battre ses ennemis, était source de division et de suspicion entre les gens. C'est pourquoi ces commandements étaient une libération pour le peuple en lui faisant comprendre qu'il n'a qu'un Dieu à adorer qui est Tout-puissant et qui aime tout le monde comme un bon père. C'est sous cet angle de vision que nous aussi, devons nous examiner pour voir si vraiment nous accueillons et accomplissons ces commandements comme une aide pour vivre dans la liberté des enfants de Dieu. Rappelons-nous également que les trois premiers commandements sont comme le fondement de tous les autres dans la mesure où ils nous interdisent toute idolâtrie en nous commandant un amour de ce Dieu sans partage. C'est pourquoi celui qui néglige ces trois commandements se coupe de Dieu devenant ainsi esclave des idoles. De cette manière, il n'arrive plus à accomplir les sept autres commandements du vrai Dieu.

4. Ce qu'il nous faut savoir ici, c'est que les idoles sont toujours mauvaises. Celui qui se confie aux idoles devient leur esclave et elles finissent par le mettre en difficultés avec les autres. Tout comme les anciennes idoles, tels que le culte de Kiranga, le culte des ancêtres, etc, poussaient les gens à vivre dans une peur permanente et les haines, de même les idoles actuelles, tels que le culte de la richesse, le culte du pouvoir, le culte des plaisirs charnels, etc, poussent certains à la division et même au meurtre. On comprend ainsi que la désobéissance aux trois premiers commandements qui apparemment ne concerne que nos relations avec Dieu, nous plonge dans la servitude de la haine et nous empêche de vivre en harmonie avec les autres.
5. Nous le réaffirmons ici, celui qui, en ne respectant pas les trois premiers commandements, se coupe du vrai Dieu qui libère, devient esclave de toutes les idoles. Partant, il devient impossible de pratiquer même les sept autres commandements qui ont trait au respect de sa vie et de celle des autres, à garder la dignité humaine et respecter la dignité des autres, à respecter les biens d'autrui etc. En effet, nul ne peut se réserver du respect ou sentir le devoir du respect dû aux autres et à leurs biens du moment qu'il est esclave du mal. C'est pourquoi le non respect des commandements de Dieu fait que l'homme ne se respecte plus, n'a d'estime pour personne, moins encore pour les pauvres et les nécessiteux.
6. Chers frères et sœurs, en instituant la **Semaine de charité et de partage** pendant le Carême, les Pasteurs de l'Eglise Catholique du Burundi voulaient que cette pratique soit une aubaine pour nous d'exprimer à travers un geste concret que nous croyons en Dieu unique, que nous l'aimons, conscients qu'il est notre Père qui veut que personne ne manque du nécessaire du moment que la communauté en a. Le projet de soutenir les Caritas, que ce soit au niveau national, diocésain, paroissial ou des petites communautés chrétiennes vivantes, vise cet objectif.
7. Sachons-le, Caritas n'est pas une organisation de philanthropes chargée de collecter des fonds ! C'est la famille de fidèles qui donnent de ce qu'ils ont reçu du Seigneur, animés par la charité enracinée dans leur foi, en signe d'action de grâces par le partage avec tous les pauvres sans discrimination, puisque l'amour du Christ n'a pas de barrières. Dire qu'il s'agit de la famille de ceux qui croient en Christ et qui manifestent la charité même du Christ signifie qu'il s'agit d'une tâche qui incombe à tous les chrétiens, dans les trois composantes qui forment l'Eglise-Famille: les prêtres, les consacrés et les fidèles laïcs. Tous doivent s'investir pour cette œuvre de charité et donner selon leurs capacités. Et comme nous l'a rappelé le Pape Benoît XVI, c'est un apostolat indispensable qu'on ne peut abandonner aux autres. Ainsi, dit-il: *« Tous les fidèles ont le droit et le devoir de s'engager pour vivre personnellement du commandement nouveau que le Christ nous a laissé »* (Intima Ecclesiae Natura, 01).
8. Bien-aimés du Seigneur, en tant qu'Archevêque de Bujumbura, je suis heureux de voir que dans notre Archidiocèse, vous avez déjà compris cette noble mission du **Carême de partage** et que vous êtes en train de bien l'accomplir. En considérant comment nos paroisses s'y investissent, il apparaît clairement que chacun donne librement. En vertu de votre foi, ceux qui ont plus donnent davantage, et même ceux qui ont peu donnent selon leurs capacités. Je ne doute pas un seul instant que leurs offrandes plaisent au Seigneur, comme l'obole de la veuve pauvre, car *« elle, de son dénuement, a mis tout ce qu'elle avait pour vivre »* (Lc 21,4).

9. Chers fidèles, arriver à l'étape où nous en sommes n'est pas l'effet du hasard. Il a du y avoir des gens qui y ont travaillé. C'est pourquoi je saisis cette occasion pour remercier tous ceux et celles qui œuvrent dans cette pastorale de la charité : les prêtres, les consacrés et les fidèles laïcs, pour le rôle joué dans la sensibilisation et l'exemple donné dans le sacrifice efficace de soi. Je remercie tout particulièrement vous tous qui êtes directement engagés dans la pastorale de la charité, que ce soit au niveau diocésain, paroissial et dans d'autres lieux de rassemblement des fidèles. C'est vous qui êtes envoyés pour aider les autres fidèles à comprendre leur rôle, et pour témoigner du degré de maturité de la famille chrétienne. Nous aurions beau entreprendre beaucoup de projets de développement, s'il manque ce projet qui exprime la charité qui ne vise pas l'intérêt personnel, rien ne nous différencierait des païens (cf. Mt 6).
10. Chers frères et sœurs, grâce au pas franchi ces trois dernières années dans notre Archidiocèse, vos offrandes nous ont permis d'introduire quelques innovations. Par exemple, lors de la célébration de la Journée mondiale du malade (au mois de Février) et de la Journée mondiale des pauvres (au mois de Novembre), nous avons organisé des activités préparatoires à ces célébrations comprenant des enseignements sur des thèmes variés, des consultations gratuites pour des vulnérables, et des soins après consultation dans la limite des moyens que vous avez mis à notre disposition. Je remercie sincèrement le personnel soignant en commençant par les médecins catholiques qui acceptent de donner de leur temps et de façon bénévole, poussés par leur foi. Là où nous avons organisé ces activités, plus de mille patients ont été consultés, et parmi eux plus de cinq cent personnes ont été soignées sur place ou dans d'autres structures de santé, surtout à l'Hôpital d'Ijenda que nous remercions de tout cœur. Nous apprenons qu'ils sont guéris. Vu que les nécessiteux sont toujours nombreux, nous lançons un appel vibrant pour plus de sacrifice et de générosité en vue d'aller de l'avant dans la promotion de ces activités. Etant donné que les moyens sont limités, nous sommes obligés d'alterner les paroisses pour avoir l'occasion de prendre connaissance des réalités propres à chaque paroisse en matière d'assistance aux vulnérables.
11. D'aucuns pourraient se dire que ces initiatives sont vaines. Certains verraient dans le fait de mettre en commun les moyens financiers en faveur d'un bénéficiaire inconnu qui ne nous dira même jamais « merci », un vain effort puisqu'il ne nous rapporte rien. Mais, précisément, c'est là l'œuvre de foi, l'expression de l'amour désintéressé. Dieu qui voit tout saura comment nous remercier. Les auteurs sacrés nous encouragent dans ce sens. Quand la foule affluait vers Jean Baptiste pour lui demander ce qu'elle devait faire afin de manifester le cœur converti, il a répondu : « *Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même* » (Lc 3,11). Jésus lui-même a insisté sur cet enseignement en encourageant l'attention mutuelle dans l'entraide concrète. Ainsi, dans la parabole du bon samaritain, Jésus montre que celui-ci n'a pas hésité à toucher dans sa poche et dépenser son argent pour secourir son prochain. Notre foi nous atteste qu'une aide pareille ne passe pas inaperçue aux yeux de Dieu. C'est ce que nous lisons dans le Livre des Proverbes en ces termes : « *Qui fait la charité au pauvre prête à Dieu qui paiera le bienfait de retour* » (Pr 19,17). Bien plus, même au jour du jugement dernier, Dieu nous récompensera ou nous punira en considération de la manière dont nous aurons vécu la charité, en nous mettant à son service à travers les pauvres et les vulnérables ou en restant indifférents (cf. Mt 25, 31-46).

12. Chers fidèles de l'Archidiocèse de Bujumbura, avant de clôturer, permettez-moi de placer un mot de remerciement pour la spontanéité que vous avez réservée à l'appel que je vous ai dernièrement lancé, au sujet d'une collecte destinée aux personnes qui souffrent dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Même si cet appel vous est parvenu à l'improviste, vous avez répondu de façon satisfaisante. Ainsi, nous avons pu collecter un peu plus de trente millions de francs burundais, c'est-à-dire autour de dix mille dollars américains. Lors de notre dernière visite à Goma, j'ai remis l'enveloppe à l'Archevêque de Bukavu en charge de la Province Ecclésiastique de cette zone chaude, pour qu'il la remette au Diocèse ayant plus de sinistrés que d'autres. Il m'a chargé de vous remercier de tout cœur, et en retour, il implore sur vous d'abondantes bénédictions divines. Chers fidèles, même dans l'avenir, ayez toujours un amour plein de générosité. Que chacun ait le souci de partager aux autres, avec un cœur généreux, ce que le Seigneur lui a donné.
13. En conclusion, je vous invite tous : prêtres, consacrés et fidèles laïcs, à redoubler d'ardeur dans la contribution à la Semaine de partage, à commencer par celle de 2024 que nous lançons aujourd'hui. Le pas déjà franchi est satisfaisant, mais nous avons aussi besoin d'en franchir d'autres afin que la pastorale de la charité puisse atteindre le plus grand nombre possible de nécessiteux. Comme Saint Paul le conseille aux Galates : « *Ne nous laissons pas de faire le bien; en son temps viendra la récolte, si nous ne relâchons pas. Ainsi donc, tant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien à l'égard de tous (...)* » (Gal 6, 9-10). En plus de cet effort collectif, n'oubliez pas de vous entraider dans vos petites communautés chrétiennes vivantes, car le témoignage chrétien authentique se manifeste dans la vie quotidienne, là où nous vivons, dans le voisinage et dans nos milieux professionnels. Je profite de cette occasion pour souhaiter à vous tous de vivre intensément ce temps de Carême. Que la fête de Pâques du Seigneur soit pour vous une libération effective, sentant que vous êtes devenus des créatures nouvelles, respectant et faisant respecter tous les commandements du Seigneur et marqués par la charité du Christ qui nous a aimés jusqu'à la mort sur la croix.
14. Que le Seigneur vous bénisse tous et toutes, et que la Vierge Marie, Mère de la Miséricorde, nous aide tous et toutes à faire un pas en avant dans l'amour du Christ qui nous pousse au partage.

Fait à Bujumbura, le 12 février 2024

✠ Gervais BANSHIMIYUBUSA

Archevêque de l'Archidiocèse de Bujumbura



Texte original en Kirundi, traduction française faite par les services de l'ODDBU-Caritas Bujumbura

N.B : *Ce message sera lu le troisième dimanche du Carême, au moment de l'homélie.*